

Affiché le 08 juillet 2019



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 juin 2019

Objet de la délibération

ARTOTHEQUE / GALERIE - EDITIONS CATALOGUES ET TARIFS

Le vingt sept juin deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Frédéric TOUSSAINT, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Marc LE BOUHART, Sylvie SCOTÉ, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Nadia SOUFFOY à Marie-Françoise CÉREZ, Katy BOUILLAUT à Michèle DOLLÉ, Julian PONDAVEN à Yves GUYOT, Caroline BALSSA à Claudine CORPART, Philippe PERRONNO à Pascal LE LIBOUX, Jean-François LE CORFF à Roselyne MALARDÉ, Xavier POUREAU à Guénaëlle LE HIN, Alain HASCOET à Jacques KERZERHO, Franck LE GOURRIÉREC à Gwendal HENRY

Absent(s) :

Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur HENRY Gwendal** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2019.06.004**ARTOTHEQUE / GALERIE - EDITIONS CATALOGUES ET TARIFS****Rapporteur : Claudine CORPART****Catalogue d'exposition « Territoires, Traces, Ecritures » - Tarif en direction des professionnels.**

A l'occasion de l'exposition du peintre Jean-Jacques Dournon, un catalogue d'exposition a été réalisé, sous le titre de « Territoires, Traces, Ecritures ». Le tarif de vente de ce catalogue a été fixé à 15 € (délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2019).

Afin d'étendre les possibilités de vente du catalogue il est souhaitable de disposer d'un tarif spécifique en direction des professionnels et des institutions (librairies, espaces culturels, centres d'art...). Conformément à la pratique en la matière, il est proposé un abattement de 30 % en direction de cette catégorie d'acheteurs, soit un tarif de 10 €.

Catalogue de l'exposition Pierre Tal Coat.

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la création de l'artothèque, une exposition consacrée au peintre Pierre Tal Coat se tiendra à la galerie du 3 septembre au 6 octobre 2019. Le commissariat d'exposition étant assuré par Thierry Le Saëc. A cette occasion, un catalogue d'exposition sera édité. Il est proposé de fixer le tarif de vente de ce catalogue à 10 €. Le nombre d'exemplaires prévu (100) pour ce catalogue ne nécessite pas la création d'un tarif spécifique pour les professionnels.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 3 juin 2019,
Vu l'avis favorable de la Commission « La Vie de la Cité et des Solidarités » en date du 11 juin 2019,
Vu l'avis favorable du Comité Technique du 14 juin 2019,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le tarif en direction des professionnels du catalogue d'exposition « Territoires, Traces, Ecritures » à 10 €.
- **APPROUVE** le tarif du catalogue d'exposition de Pierre Tal Coat à 10 €.
- **DIT QUE** la recette sera inscrite au Budget au compte : 7088.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU

Affiché le 08 juillet 2019

Envoyé en préfecture le 04/07/2019
Reçu en préfecture le 04/07/2019
Affiché le
ID : 056-215600834-20190627-D201906004-DE